COMITE DEPARTEMENTAL

**DES PÊCHES SPORTIVES – CD 45 - FFPS**

**Siège social : MISSERI Jean-Pierre – 23, rue Guinotte 45150 JARGEAU**

**Tél 02 38 59 89 91**

**e-mail : jean-pierre.Misseri@wanadoo.fr**

**COMPTE RENDU DE L’ASSEMBLEE GENERALE**

**ORLEANS – FEDERATION DEPARTEMENTALE – 19 FEVRIER 2017**

Ouverture de la séance à 14 h, appel des sociétés, remise des différents documents FFPS et CD.

Minute de silence à la mémoire de toutes celles et ceux qui nous ont quitté au cours de l’année 2016.

# COMPTE RENDU MORAL DU PRESIDENT

Rappelez-vous ce que j’avais dit et écrit à l’ouverture de mon compte rendu 2016 «  J’ai écrit ce compte rendu moral le jour de la mort de ma chienne PIAKA tuée par une voiture et que vous n’allez plus revoir au bord de l’eau. Ma tristesse est énorme, est ce que cela est un signe et la fin également de son maitre, l’avenir proche va nous le dire ». Je ne pensais pas être aussi proche de la vérité.

Mais dans toute société lorsque le pouvoir veut éliminer un opposant ou accroitre son pouvoir en devenant absolu comme la dictature il y a toujours des erreurs de faites ou des manques qui laissent libres un retour ou une opposition forte. C’est ce qui s’est passé avec moi, la commission eau douce en premier, le management de l’équipe de France seniors en second et là l’erreur fatale l’équipe de France vétérans. J’ai été calme, pas un mot sur les réseaux sociaux, pas une attaque dans la presse, les pêcheurs ont pu d’eux-mêmes comprendre et juger le système. Par les soutiens que j’ai reçus aussi bien des fabricants, des étrangers, des compétiteurs et des pêcheurs français de toutes marques le langage a été le même, enfin la prise de conscience de la prise en main dirigé d’un système. La pêche aujourd’hui avec ses querelles, ses rivalités, ses égos est vraiment bien loin de mes pensées. J’ai reçu le soutien de beaucoup de pêcheurs français et étrangers, de marques et je les en remercie.

Ils ont permis de me grandir alors qu’ils pensaient me détruire. Je vais pouvoir pêcher encore plus et de ce fait être plus performant et gagner plus, c’est con pour tous ceux qui pensaient enfin pouvoir espérer réussir.

J’ai encore énormément pêché cette année avec des résultats flatteurs en individuel ou par équipe avec mon copain Denis, par plaisir bien entendu, par envie, par amitié envers des compétiteurs qui m’ont demandé de les aider mais aussi avec d’autres parce que j’étais content de me trouver à leur côté, mais surtout parce que je suis un compétiteur et je ne laisse personne dicter leurs règles.

Ma fougue et mon caractère de gagnant prennent le dessus afin de maintenir le cap sans jamais me soucier du manque de temps ou simplement de l’âge. Mais je garde toujours en ligne de mire le respect, l’amitié et l’efficacité.

La FFPS et le ministère m’ont sollicité et mangé tout mon temps pendant l’année 2016.

Je vous laisse un CD, riche, sein, fort et respecté et mon successeur qui est une femme saura je l’espère et j’en suis sûr faire en sorte que les choses perdurent et progressent. Je vais l’aider mais elle va diriger et organiser.

Je vous remercie pour vos élans spontanés afin d’aider lors d’organisation de championnats ou toute autre manifestation.

Une grande joie et un immense bonheur est venu récompenser le travail, après mon investissement durant deux ans pour essayer d’obtenir un résultat en équipe nationale, dans la seule que je peux prétendre aujourd’hui, celle des vétérans. Une médaille d’argent est venue récompenser ces efforts en République Tchèque.

Comme tous les ans, merci à l’ensemble des licenciés et des Présidents de Clubs pour votre dévouement, vos actions et vos excellents résultats.

Merci aux membres du Comité Directeur qui ont répondus toujours présents lors de mes absences.

Les finances sont saines grâce aux aides extérieures, même si elles ont été en baisse en 2016, à notre vigilance et ce malgré nos dépenses qui devront être rigoureuses.

Je remercie tous les présidents d’AAPPMA pour leur soutien et le prêt de leurs parcours afin de réaliser nos compétitions, la Fédération Départementale et son Président Monsieur Dominique Tinseau.

Remerciements aux différentes collectivités pour leurs aides :

* Conseil Régional
* Conseil Général
* DDCS
* Mairies
* CDOS

Je terminerai en félicitant toutes nos compétitrices et tous nos compétiteurs pour leurs brillants résultats.

Un grand merci à EUDES JF pour la bonne tenue de notre site.

Je serai toujours au CD 45 en tant que Président de la Commission Eau Douce, j’ai été élu Président du CR Centre Val de Loire et j’ai la FFPS au mois de mars pour quelqu’un qui devait être enterré je crois que cela a été un peu vite en besogne.

Amis (es) compétitrices et compétiteurs je ne peux que vous souhaitez pour 2017 de brillants résultats individuels et par équipes.

Le rapport moral a été mis au vote de l’AG

CONTRE ABSTENTION POUR

Néant Néant à l’Unanimité

La parole est donnée à GAUTHIER Thierry Trésorier de la Fédération Départementale de pêche loisir afin de nous exposer le relationnel de nos deux fédérations.

# RAPPORT FINANCIER DE LA TRESORIERE :

# Dominique MISSERI

* Bilan financier 2016
* Explications des diverses subventions
* Prix des licences 2017
* Licences jeunes (paiement du CD45)
* Indemnités kilométriques (il est rappelé qu’aucune indemnité CD ne sera donnée à une personne qui quitte le département sauf pour raison professionnelle).
* Rappel : seuls les pêcheurs d’un club du Loiret résidant à l’extérieur du département ont un mode de calcul différent pour les indemnités kilométriques. Elles seront calculées soit du lieu de résidence du club soit du lieu de résidence du pêcheur pour entrainer le moindre frais au CD (cela a été voté il y a dix ans). Pour les gens du Loiret le calcul est fait à partir de leur lieu de résidence pour un seul aller et retour.
* **Indemnités kilométriques devront absolument passer et être centralisées par le club. Elles doivent parvenir aux responsables avant le 31 décembre de l’année en cours, après cette date elles ne seront plus prises en compte. A partir du 1er Janvier 2017 il n’y aura aucun passe-droit.**

Les clubs confèrent les pleins pouvoirs du CD 45 à sa présidente et son responsable dossiers de subvention pour centraliser les indemnités licences du Conseil Général et CNDS.

**Le conseil d’administration et l’AG qui se sont réunis donnent pouvoir et signature à :**

1. **GUERIN Angélique Présidente du CD 45**
2. **MISSERI Jean Pierre Président Commission Eau Douce**
3. **Mme MISSERI Dominique Trésorière**

Quitus des vérificateurs aux comptes au trésorier.

CONTRE ABSTENTION POUR

Néant Néant à l’Unanimité

# PALMARES 2016

**Départementaux : les vainqueurs**

 **Coup 1e division** GUERIN Olivier AOPC

**Moulinet 1e division** DUMONTOUX Didier Ind

**Minimes** DUPRE Cloé Jargeau

**Cadets**  CHAUMERON Quentin Bellegarde

 **Vétérans Promus** MISSERI Jean Pierre TS 45

 **Vétérans** GUILLER Pascal AOPC

 **Féminines** MISSERI Dominique TS 45

**Clubs :** DAVID A,DAVID Benjamin, LANGLOIS M, SOUCHET T AOPC

**Championnats Régionaux :**

**Vétérans :** 2ième RANGER D Ind

 17ième MARTINET JL AOPC

**Mixte :** 5ièmeSOUCHET T AOPC

 10ième DUPRE H Jargeau

 13ième TROUILLET C AOPC

**Moulinet :** DUMONTOUX D, SCHRICKE D, LEGER M

**Régional Plombée :**

* ROY Jean Michel 3ième LPC
* ROY Philippe 6ième LPC
* SCHRICKE Dominique 19ième LPC

**Clubs :**  2ième TS 45

 4ième AOPC

 6ième Les Amis Pêcheurs

 12ième Meung/Loire

**Jeunes U14 :** 11ième DUPRE Cloé Jargeau

 15ième DUPRE Théo Jargeau

**Eliminatoire Coupe de France Carpes :** 3ième BIARD D TS 45

 8ième COURTOIS L TS 45

 10ième MISSERI D TS 45

COURTOIS P, CHAVOUET JM, MISSERI JP, MAILLOCHON P, GUILBOT Y

**Championnats Nationaux :**

Championnat de France Mixte

 3ième Division Coup 8ième SIFFELET David AOPC

 THION JM, LECOMTE C, DAVID B en régional

 2ième Division Coup 28ième SIFFELET David AOPC

 22ième RANGER F Ind

Championnat de France Jeunes

 2ième Division Minimes 7ième DUPRE Cloé Jargeau

 14ième DUPRE Théo Jargeau

 1ière Division Minimes 18ième DUPRE Cloé Jargeau

Championnat de France Féminin 10ième MISSERI Dominique TS45

 14ième GUERINEAU Corinne Pisciculture

 16ième GUERIN Angélique AOPC

Championnat de France Moulinet

 3ième Division 27ième MORIN H Pisciculture

Championnat de France Handicapé

 2ième Division 14ième DUCHENE P Les Amis Pêcheurs

Championnat de France Corpo Individuel

 2ième Division 5ième DUPRE Hugues Jargeau

 1ière Division 21ième DUPRE H Jargeau

Coupe de France Carpe 25ième COURTOIS L TS 45

Championnat de France Carpe

2ième Division 2ième COURTOIS L TS 45

 14ième CHAVOUET JM AOPC

 15ième MISSERI D TS 45

 22ième BIARD D TS 45

1ière Division 22ième COURTOIS L TS 45

Championnat de France à la Plombée

 3ième Division 5ième BOULANGER P LPC

 2ième Division 27ième BOULANGER P LPC

Championnat Vétérans

3ième Division 10ième PAUTRAT JC Nogent

 27ième LANGLOIS M AOPC

 30ième RANGER D Ind

 2ième Division 23ième KAUFMANN C Bellegarde

 24ième PAUTRAT JC Nogent

 1ère Division 10ième MISSERI JP TS 45

 21ième BUREAU D TS 45

Championnat de France des Clubs 45ième AOPC

Championnat de France Corpo 28ième PISCICULTURE

GN

**Vérification et approbation des listes des pêcheurs maintenus dans les championnats départementaux et régionaux pour 2017.**

**Pour 2017 Deux championnats au coup seront maintenus.**

**Pour 2017, qualifications pour les championnats régionaux :**

**Régionale Mixte Groupe A** TROUILLET Cédric AOPC

**Pour 2017, qualifications pour les championnats nationaux :**

**Féminine 1ère division** MISSERI Dominique TS 45

**3ième Division** SIFFELET D AOPC

 RANGER F AOPC

**3ième Division Vétérans** RANGER D Meung/Loire

 MARTINET JL AOPC

 PAURAT JC Nogent/Vernisson

 KAUFMANN C Bellegarde

**2ième Division Vétérans** BUREAU Denis TS 45

**1er Division Vétérans** MISSERI JP TS 45

**3ième Division Plombée** BOULANGER P LPC

 ROY JM LPC

 ROY P LPC

**Corpo 1ière Division** DUPRE H Jargeau

**Finale du Crazy Bait**  COURTOIS Patrick TS 45

 BIARD Didier TS 45

 MISSERI Jean Pierre TS 45

 Mme MISSERI Dominique TS 45

 MAILLOCHON Pascal TS 45

 LEFEBVRE Christophe TS 45

 Mme LEPINE Christine TS 45

 BUREAU Denis TS 45

 CHAVOUET Jean Michel AOPC

 GUILBOT Yvon AOPC

 MEAUME Sylvain St Denis en Val

**CLUB FRANCE ET RENCONTRES INTERNATIONALES 2017**

Managers 2017 à 2020

* féminines : MISSERI D TS 45
* handicapés : LANGLOIS Michel AOPC

**REGLEMENT CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX**

**Championnat du Loiret des clubs** 1J 2X2 H

 Esches : 1/2 dont1/4 de fouillis

 Cannes : 11 M 50

**Championnats minimes, cadets, juniors, vétérans, féminins,**

 1J 2X2 H

 1/4 esches

 Cannes : minimes, cadets 8 M 50

 Juniors, vétérans, féminines 11 M 50

 Vétérans à compter de 55 ans

**Championnat 2e division** 2J 3X3 H

 Esches : 1/2 litre

 Cannes : 13 M + Moulinet

**Championnat 1ère division** 2J 3X3 H

 Esches : 1litre dont 1/2 de fouillis

 Cannes : 13 M + Moulinet

**Moulinet 1ère Division** 2J 3X3 H

 Esches : 1 litre dont ¼ de fouillis

**Critérium** Responsable GUERIN Olivier pour le départemental et DUPRE Hugues pour le critérium d’hiver.

Seuls les 6 meilleurs résultats des concours critérium du département seront pris en compte.

Pour le critérium gros poissons : responsable BIARD Didier et MEAUME Sylvain.

Tous les calculs seront vérifiés par la commission critérium et le mode de calcul est identique pour les trois critériums. La commission est la seule à avoir pouvoir de statuer.

# REGLEMENT FFPS 2017

* Nouvelle Fédération Sportive FFPS
* Pas de soucis pour la région puisque pour nous elle reste en état et se nomme Centre Val de Loire.
* Championnat régional des clubs sur un jour, 4 h et il se déroulera dans le CD 18.
* Pour le championnat régional vétérans : Age 55 ans au lieu de 60 au premier janvier 2017.
* Application du règlement international dans ses grandes lignes.
* Pour la carpe un championnat de France et une coupe de France. Comme pour les vétérans un éliminatoire aura lieu en saison pour les championnats 2018
* Le prix des licences FFPS en 2017, explications.
* Pour le régional mixte 2 groupes de 36 pêcheurs 10 ou 11 montants, maintenus jusqu’au 15ième.
* La coupe de France (GN) sur deux jours.
* Championnat de France Féminin sur trois jours et trois manches de 4 heures.
* Des améliorations et transformations sur les quantités des esches doivent être déterminées en AG du 18 Mars.
* Pour toutes les épreuves les poissons chats, grémilles, gobies s’ils sont conservés séparément doivent l’être dans une bourriche et plus dans un seau.
* Pour le Feeder, le méthod Feeder est interdit, il y a obligation d’ouvrir le pickup du moulinet pour lancer la ligne.
* Les modifications vous seront communiquées après l’AG de Niort.

**PLAN PLURIANNUEL DE DEVELOPPEMENT**

Continuité des objectifs fixés, insertion dans le CNDS avec trois critères d’importance : les formations, les animations et les zones sensibles et ZRR..

Instructeur national : MISSERI J.Pierre est le formateur pour :

* les brevets fédéraux
* les BP JEP pêche de loisir
* les formations spécifiques coup, carnassier complémentaire du BPJEP
* La refonte des BP, travail pour la FFPS.

Mise en place des stages pour les clubs de compétitions, les animations des CE et des collectivités.

**Stage jeune en CR Centre :**

Pas de date prévue à ce jour, explications.

Promotion pêche :

* Formation dans les zones sensibles.
* les animations vacances et CE
* la formation des compétiteurs : soirées thématiques sur les besoins des pêcheurs.
* formation corporative : j’ai été obligé de ralentir en 2016.

**COMMISSION DISCIPLINE :**

**PLAN DE FORMATION DES JUGES ARBITRES 2016 :**

Nous avons le 3 Avril 2016 à Jargeau effectué le recyclage des arbitres diplômés à l’aide du plan de formation et sous l’égide du responsable fédéral Monsieur MISSERI Jean Pierre et arbitre international. Des présidents de clubs ont également suivi cette formation.

# GRAND NATIONAL

Aucun problème, formule reconduite pour 2017

L’éliminatoire se déroulera à Dampierre le 1er Mai

# VŒUX CD 45

Pour les concours à places limitées favoriser en priorité les pêcheurs du département avec une liste d’attente pour les suivants.

Pour les concours du CD, il sera pris des pêcheurs extérieurs.

Effectuer les contrôles des esches et des cannes.

Le CD prend en charge les inscriptions pour l’éliminatoire régionale de la carpe.

Responsables désignés à l’avance pour les championnats départementaux.

Pour les classements des critériums le règlement a été présenté en fin d’année 2015, il servira de calcul et sera incontournable une modification a été apportée et acceptée par l’AG le nombre minimum de concurrents sera de 10.

Des modifications et un règlement propre aux gros poissons a été rédigé, a été mis aux votes en AG pour acceptation et a été accepté.

Pour le championnat du Loiret des clubs : L’AG a décidé de permettre l’apport d’un pêcheur extérieur du Loiret pour compléter les équipes. Cette équipe ne pourra pas prétendre à une qualification.

**Coupe de Noël « Bernard DUPRE »:** La coupe de Noël se déroule sur les mois d’Octobre, Novembre, Décembre, Janvier et Février (weekend avant l’AG), les concours qui comptent pour cette coupe sont ouverts aux pêcheurs extérieurs au département en ce qui concerne la dotation. Les concours peuvent être ajoutés les uns après les autres à cause des intempéries avec nulle obligation d’un calendrier pré établi mais par respect de tous un minimum de 8 jours est nécessaire pour la publication d’une organisation et une publication sur le site est nécessaire pour obtenir l’homologation. Le classement final type critérium ne concernera que les pêcheurs du Loiret. Les concours de la coupe de Noël ne rentrent pas dans le critérium départemental. Cette épreuve sera dotée de trois coupes et une licence gratuite sera attribuée au premier concurrent du classement final. Si le vainqueur a déjà obtenu une licence dans le critérium départemental, c’est le deuxième qui en bénéficiera. Pour cette coupe si moins de 4 épreuves donc pas de classement pour l’année et le super critérium.

Comme pour le critérium, un super classement sur 4 ans aura lieu et 3 coupes seront remises.

**La coupe de Noël sur vote de l’AG devient Critérium d’Hiver « Bernard DUPRE » et reste ouvert aux licenciés des autres départements.**

**Un critérium gros poissons** sera disputé avec une licence offerte au premier et trois coupes pour les trois premiers. L’éliminatoire de la coupe de France n’est pas comptabilisée. Comme pour la coupe de Noël si le vainqueur a déjà obtenu une licence dans le critérium départemental, c’est le deuxième qui en bénéficiera.

Un super critérium, sur quatre ans, sera mis en place avec les mêmes critères et mode de calcul que les autres.

En cas d’égalité pour le critérium du Loiret, les compétiteurs seront départagés par l’addition, un par un des concours au-delà de 6 c’est-à-dire 6+1, 6+2, 6+3 etc... Si après épuisement du classement ils sont encore à égalité se sont les victoires qui les départageront.

En cas d’égalité pour la coupe de noël et les gros poissons se sont les poids qui détermineront le classement final.

**Le règlement complet des critériums départementaux figure en annexe.**

MISE EN PLACE DU CALENDRIER, CHAMPIONNATS ET LIEUX, MISE EN PLACE DU CALENDRIER CONCOURS

Vote des commissions par l’AG

CONTRE ABSTENTION POUR

Néant Néant à l’Unanimité

Remise des coupes par le Président aux pêcheurs qui ont brillé durant l’année 2016 ou servi le CD 45.

La coupe du Président a été remise à Pascal GUILLER pour son implication dans le CD. Un grand remerciement à JF EUDES.

Un grand merci également à Serge MERCADIE pour son implication sur le plan d’eau de Dampierre mais aussi pour les facilités qu’il nous donne pour utiliser le plan d’eau de la Pisciculture pour la pêche des gros poissons.

**Remise des coupes du Critérium au Coup 2016**

1er DUPRE Hugues Jargeau

 2e BUREAU Denis TS 45

 3e MISSERI Jean Pierre TS 45

 4e SIFFELET David AOPC

5e CHAMBEROT Sébastien TS 45

**Remise des coupes pour le critérium gros poissons 2016**

 1er MISSERI Jean Pierre TS 45

 2e COURTOIS Patrick TS 45

 3e CHAVOUET Jean Michel AOPC

**Remise des coupes pour la Coupe de Noël « Bernard DUPRE » 2016**

 1er RANGER Dominique Ind

 2e CHAMBEROT Sébastien TS 45

 3e DUPRE Hugues Jargeau

**Remise des coupes des trois Super Critérium sur 4 ans.**

**Super Critérium au Coup 2013-2016**

 **1er MISSERI Jean Pierre TS 45**

 **2ième SIFFELET David AOPC**

 **3ième CHAMBEROT Sébastien TS 45**

**Super Critérium Gros Poissons 2013-2016**

 **1er MISSERI Jean Pierre TS 45**

 **2ième CHAVOUET Jean Michel AOPC**

 **3ième COURTOIS Patrick TS 45**

**Super Coupe de Noël « Bernard DUPRE » 2013-2016**

 **1er CHAMBEROT Sébastien TS 45**

**2ième DUPRE Hugues Jargeau**

**3ième WITTEMBERG Jacky Meung/Loire**

Le pot de l’amitié a clôturé cette assemblée générale à 18 h 00

Le Président Le Secrétaire